



Assemblée Générale du lundi 9 septembre 2024

Réunion à 18h

Salle polyvalente (Le Sambuc, Arles)



Présents : 49 personnes sont présentes dans la salle dont 8 personnes appartenant au conseil d'administration

Sont excusés :

M. André HOFFMANN Président

M. Jean JALBERT Vice-Président et Directeur Général de la Tour du Valat

M. Emmanuel LESCOT Conseiller Municipal délégué au Sambuc

Mme Mandy GRAILLON Conseillère Départementale

Ouverture de la séance par Virginie MAUCLERT, cheffe de projet à la Tour du Valat, accompagnant l'association des marais du Verdier pour la gestion concertée du site. Elle remercie les participants pour leur présence à cette assemblée générale.

Virginie présente l'Ordre du Jour :

- Présentation et validation du rapport moral 2023
- Présentation et validation du bilan financier 2023

- Présentation du programme d'activité prévisionnel 2024/2025.
- Questions diverses

En préambule du bilan, Christian DAUJAT et Philippe MARTINEZ rappellent qu'à l'issue de cette rencontre, un apéritif sera offert et le Comité des Fêtes du Sambuc offre une grande paëlla.

Christian DAUJAT rappelle que les engagements sont tenus et que les actions engagées sont conformes au plan de gestion.

C'est Christian, Secrétaire de l'association qui présente le bilan illustré, préparé par le Conseil d'administration (voir présentation en annexe). Les actions sont égrainées avec une mention particulière pour l'engagement de tous dans les chantiers qui ont permis de finaliser définitivement le réseau d'adduction d'eau pour arroser si besoin les terrains dont nous sommes gestionnaires.

Philippe MARTINEZ, secrétaire adjoint de l'association, rappelle que nous avons engagé depuis des années beaucoup d'argent. Néanmoins, nous n'avons pas de regrets car ce réseau répond à nos besoins et il est conforme aux objectifs initiaux.

De fait, l'accès à l'eau étant facilité et la qualité de ces eaux, sans pompage (économies d'énergie) sur le site des marais du Verdier à permis à la roselière de la Palunette de se réimplanter sur environ 5 hectares, et par voie de conséquence, en termes de maintien de la biodiversité, le site s'est amélioré : le butor étoilé notamment est présent dans cet espace.

Le Pesquier est désormais accessible pour la pêche et de nombreux enfants viennent en groupes de copains le mercredi ou le week end, s'amuser à la pêche.

Les actions d'Education à l'Environnement comme la haie de 500 arbres plantée entre fin 2021 et 2023 avec l'aide des enfants de la classe maternelle et la classe élémentaire sont proposées et les arbres poussent, parce qu'ils sont "dorlotés" par les membres de l'association et surtout par Christian "qui veille sur eux".

Philippe MARTINEZ rappelle que l'Assemblée Générale est un espace de Démocratie participative et que la règle consiste à discuter puis à voter le compte de gestion. Il propose de mettre à l'approbation de l'assemblée du compte rendu de gestion de l'association et à l'unanimité, le bilan 2023 est adopté.

Anne Marie DAUJAT, notre nouvelle Trésorière de l'association propose ensuite le bilan financier de l'année 2023. Les actions sont exposées et les flux financiers en recettes et dépenses sont exposés.

Ce bilan montre que de nombreuses actions étaient nécessaires et donc ont impacté la trésorerie de l'association.

Néanmoins, les comptes sont à l'équilibre. Philippe rappelle que notre Conseillère Départementale Mandy GRAILLON a fait voter en 2023 une enveloppe de 11 000 € pour notre association afin de nous accompagner dans les travaux sur le canal d'arrivée d'eau. Cette subvention a été versée début 2024.

Philippe invite l'Assemblée Générale à se prononcer par le vote sur le Bilan Financier 2023. Il est adopté à l'unanimité des votants.

Les membres de l'association s'efforcent de donner une belle image du village y compris par le biais de l'association du Verdier, pourtant la Nature va plus vite que nous et nous avons des difficultés à traiter les espèces invasives (baccharis) et les tamaris et joncs piquants auraient tendance à refermer certains espaces. Cela demande du travail, à accomplir sous forme de chantiers.

Maxime MONTIEL, en tant que référent du groupe "Chasse" et membre du Conseil d'administration développe les actions, les règlements en vigueur et remercie le groupe des chasseurs pour leur engagement associatif, notamment dans le respect des codes de cette activité très réglementée.

Il rappelle aussi que lorsque les règles ne sont pas suivies, il faut apporter des sanctions, ce n'est pas le meilleur moment mais c'est la condition pour pouvoir exercer cette passion partagée qu'est la chasse.

Il est indiqué que le bureau associatif peut accueillir de nouveaux adhérents qui siègeront au Conseil d'Administration. Nous sommes heureux d'accueillir M. Eric LACANAUD comme nouvel Administrateur de l'association. André COUDIERE a quitté le Conseil d'Administration en juillet 2024.

Le Conseil d'administration est reconduit par l'Assemblée Générale et Philippe rappelle que cette association étant régie par la loi de 1901, si un ensemble de personnes souhaite se substituer à l'actuelle association il est invité à le faire savoir.

Concernant les orientations pour 2024/2025, la logique nous conduit à poursuivre le projet d'implantation d'un nouvel observatoire sur le secteur Est des Enganes.

Michael BONNEFOY indique que le centre aéré de la ville de Fos sur mer est venu au printemps 2024 et ce partenariat pourrait être reconduit à l'avenir.

Le Comité des fêtes du Sambuc indique que la fête de la partègue 2024 sur les marais du Verdier a été annulée et il est évoqué le fait que l'association des marais du Verdier reprenne cette organisation l'an prochain.

Nous allons accueillir des ânes pour le pâturage et pour un complément d'argent nécessaire à la trésorerie.

Et concernant la trésorerie, M. Frank CEZILLY suggère que nous puissions faire, avec la Tour du Valat, l'inventaire des possibilités de financements dont bénéficie la Tour du Valat et qui pourraient aussi venir en aide directement à l'association (Fondations, institutionnels, mécénat, etc ...).

M. Sébastien BIANCHI, de l'association ESSENCE CIEL à Salin de Giraud, association qui gère le Centre pour jeunes adultes autistes « Le Hameau du Phare », remercie l'association pour ce partenariat très intelligent qui permet d'impliquer les résidents du Hameau du Phare dans les travaux des marais du Verdier. Cette initiative séduit l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale est close à 19H30.